Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260709-2026_07_09_05-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle des Ateliers Jean Moulin à Plouhinec, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Thierry COUPELANT, Florent LARDIC, Malika REDAOUIA, Carine THOMAS, Michel VAN PRAET ;

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT ;

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE, Nadine KERSAUDY ;

CONFORT-MEILARS : Patrick LE DREAU ;

GOULIEN : Henri GOARDON ;

MAHALON : Raymond BETROM, Marie-Hélène PERON ;

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER ;

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Romuald GARNIER, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD, Armelle STREIFF LE BOZEC ;

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU, Frédéric TANTER ;

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES ;

Absent(e)s :

AUDIERNE : Sandrine PAUL (procuration à Carine THOMAS) ;

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU (procuration à Patrick LE DREAU) ;

PLOUHINEC : Solène JULIEN LE MAO (procuration à Yvan MOULLEC) ;

Assistait également à la séance :
Fabien Bourdon et Agathe Rampillon, service de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 28
Nombre d'absents : 3
Nombre de procuration : 3
Nombre de votants : 31

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260709-2026_07_09_05-DE

2026-07-09-05 Subvention à Initiative Cornouaille

Initiative Cornouaille est une association loi 1901 créée en 2000 à l'initiative des acteurs de la création d'entreprise en Cornouaille. Elle regroupe donc des collectivités locales, des entreprises, des banques, des chambres consulaires et autres acteurs socio-économiques du territoire.
Initiative Cornouaille est une **plateforme du réseau Initiative France**, réseau existant depuis plus de 25 ans qui fédère les 215 plateformes du territoire national.

Le métier d'Initiative Cornouaille est de soutenir les créateurs/repreneurs d'entreprises, sous 3 formes :

- Le prêt d'honneur : Le prêt est octroyé au porteur de projet, et non à l'entreprise, ce qui lui permet de renforcer ses fonds propres et d'accéder plus facilement au crédit bancaire (prêt de 3 000 à 15 000 €, jusqu'à 25 000 € pour les reprises).
- Le suivi technique, apporté au créateur et repreneur durant les 1ères années d'activité (mise en place de tableaux de bord, visites de terrain, analyse des écarts entre le prévisionnel et le réel…).
- Le parrainage permet aux créateurs de bénéficier du savoir-faire, du professionnalisme et du réseau d'un chef d'entreprise expérimenté.

Critères d'éligibilité
Peuvent bénéficier des services d'Initiative Cornouaille :
- Les créateurs et les repreneurs d'entreprises, ainsi que les chefs d'entreprise de moins de 3 ans ayant un projet de développement (travaux, embauches…),
- Dans tous les secteurs d'activité commerciales, artisanales, industrielles et de services.
- S'installant sur le territoire d'intervention d'Initiative Cornouaille,
- L'effet de levier minimum du prêt d'honneur sur le prêt bancaire est de 3.

Les critères d'attribution du prêt d'honneur
- Le profil du porteur de projet (compétences et expériences) ;
- La viabilité économique du projet ;
- L'effet levier produit sur l'obtention et le montant du prêt bancaire ;
- Le potentiel de création d'emplois.

Entreprises aidées et accompagnées sur le Cap Sizun

Cornouaille Initiative Cap Sizun				
Année	**Créations**	**Reprises**	**Montant prêt**	**Nombre d'emplois**
2018	3	1	35 000 €	9
2019	1	0	15 000 €	6
2020	1	1	10 000 €	3
2021	2	0	12 500 €	3
2022	1	3	35 000 €	10
2023	6	3	90 000 €	18
2024	1	1	40 000 €	14
2025	2	3	55 500 €	12
TOTAL	**29**		**203 000 €**	**75**

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260709-2026_07_09_05-DE

Initiative Cornouaille sollicite la communauté de communes pour le versement d'une dotation afin de renforcer le fonds de prêts de la plateforme ou de contribuer à son budget de fonctionnement. La demande de subvention pour 2026 s'élève à 2 748,78 €.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

Autorise le versement de la subvention de 2 748,78 € pour l'année 2026.

Pour copie certifiée conforme,
A Plouhinec,

Le 9 juillet 2026

Le Président, **Le Secrétaire de séance,**

Yvan MOULLEC Nadine KERSAUDY

Date de mise en ligne : le 10 juillet 2026